

Paris, le 10 décembre 2020

## Négociations conventionnelles : un échec annoncé

Le Directeur Général de la CNAM Thomas Fatome vient d'annoncer la « mise en pause » des négociations en vue d'un avenant conventionnel pour les médecins libéraux, faisant suite au Ségur de la santé.

Très attachée à la convention, la CSMF a joué le jeu de la négociation conventionnelle. Malheureusement, elle a vite compris que les promesses qui lui avaient été données ne seraient pas tenues.

Rappelons que le Ségur de la santé a abouti à une aide financière pour l'hôpital public qui, au total y compris les investissements, s'élève à 28 milliards d'euros. Rappelons que le Ségur de la santé s'est transformé en fait en une négociation salariale pour les personnels des hôpitaux, ce qui était tout à fait mérité. Rappelons que le ministre de la Santé Olivier Véran s'était engagé auprès des médecins libéraux: la négociation conventionnelle devait traduire son engagement de soutien à la médecine libérale, comme il l'avait fait pour les hôpitaux.

Mais dès le PLFSS la CSMF avait compris que tout cela n'était qu'illusion : alors que 8 milliards d'euros étaient programmés pour les revalorisations salariales dans les hôpitaux, revalorisations tout à fait légitimes, seul 0,3 milliard d'euros devait accompagner les évolutions pour la médecine de ville auquel le plan numérique en Santé permettait de rajouter quelques dizaines de millions d'euros.

Dans ce PLFSS s'ajoutait un coup terrible au dialogue conventionnel: la prolongation de la convention actuelle jusqu'à mars 2023 décale tout espoir de revalorisation tarifaire à fin 2023, dans un contexte économique qui sera certainement extrêmement difficile.

C'est pourquoi la CSMF avait décidé de claquer la porte des négociations conventionnelles dès le 7 octobre dernier.

Elle avait immédiatement appelé à l'union de tous les syndicats et leur avait proposé de la rejoindre pour faire pression sur le gouvernement. Il n'en a rien été, ce que la CSMF regrette. La CSMF constate aujourd'hui l'échec de ces négociations conventionnelles. Contrairement à ce qu'affirme le directeur de la CNAM, cette situation était prévisible indépendamment des élections professionnelles. Si les propositions restent les mêmes après les élections, la CSMF continuera à les refuser.

Elle appelle le gouvernement à se ressaisir dans les plus brefs délais afin d'ouvrir sans tarder, immédiatement après les élections professionnelles aux URPS une vraie négociation conventionnelle pour une nouvelle convention restructurante pour la médecine libérale, tant médecine générale que médecine spécialisée. Elle devra être accompagnée des moyens financiers nécessaires à la hauteur des enjeux et de la sollicitation de la médecine libérale en particulier dans le cadre de la covid 19.

L'absence de nouvelles propositions ouvrirait une longue période d'opposition des médecins libéraux au gouvernement.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

[jp.ortiz@csmf.org](mailto:jp.ortiz@csmf.org)

Relations presse : Adrien Chapron

01 43 18 88 17 / [com@csmf.org](mailto:com@csmf.org)

**Suivez toute l'actu de la CSMF :** [Facebook](#) [Twitter](#) [You Tube](#) [www.csmf.org](http://www.csmf.org)

*Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spé-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.*

*Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.*

*Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.*